



Renouvellement d'une haie d'arbres par mesure de sécurité – route de la Salière à Sâles

Communiqué de Presse

Qu'ils soient isolés ou en haies, les arbres sont une vraie richesse de notre patrimoine naturel. Ils régulent les écarts de température, abritent une faune variée, stockent le carbone et participent à la qualité paysagère du territoire. Mais force est de constater que certaines essences sont de plus en plus fragilisées par les sécheresses successives et les maladies.

C'est le cas à Sâles pour un alignement d'arbres le long de la route de la Salière. *« C'est un crève-cœur de devoir abattre cette haie, mais la sécurité des personnes et des biens nous y oblige. Un de ces arbres est déjà tombé dernièrement, provoquant quelques dégâts matériels, nous devons agir avant que d'autres suivent, même si cela n'était pas programmé au budget »*, déplore le maire Yohann Tranchant. Après expertise de la vingtaine d'arbres concernés (chênes, frênes, érables, merisiers), la grande majorité est effectivement à abattre, du fait de périodes sèches prolongées, de maladies, mais aussi d'un système racinaire mis à mal par la noue réalisée en aval du lotissement de la pointe de la Salière il y a quelques années. L'entreprise Pi'Vert Paysage retenue interviendra la semaine du 3 juillet au 7 juillet. La route de la Salière sera interdite à la circulation au cours de cette période de travaux, entre le chemin des Ecoliers et la route sous le Verger. *« Nous espérons qu'un ou deux sujets puissent être conservés, si l'entreprise juge qu'ils sont sains et qu'ils ne représentent pas de danger. Nous replanterons, sans doute en fin d'automne, de nouveaux arbres, en sélectionnant des essences résistantes et adaptées à la configuration des lieux. »* conclut le maire.